

DOSSIER
DE PRESSE

14 février 2019

AUTONOMIE - INNOVATION

3954 solutions nouvelles d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap



CONTACTS :

Emilie Puech - 01 44 02 01 06
emilie.puech@ars.sante.fr

Thomas Lhuillery - 01 44 02 01 73
thomas.lhuillery@ars.sante.fr

Handicap : 110 projets sélectionnés pour 3 954 solutions nouvelles d'accompagnement

14 février 2019

L'ARS Île-de-France publie ce jour les résultats du premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) handicap lancé à l'été 2018. Parmi les 305 dossiers de candidature reçus, 110 projets ont été retenus pour développer 3 954 solutions nouvelles pour enfants et adultes. Ainsi, l'ARS atteint dès la première année de mise en œuvre de son Projet régional de santé 2018-2022, plus des trois quarts de l'objectif des 5 000 solutions nouvelles d'accompagnement des personnes en situation de handicap, qu'elle s'était fixée. Le succès de ce premier AMI marque une étape significative de la mise en œuvre de la stratégie régionale en faveur du handicap.

La région Île-de-France est aujourd'hui celle qui dispose du plus faible taux d'équipements pour adultes et enfants en situation de handicap. Ce manque de réponses conduit à des ruptures brutales d'accompagnement et à la présence de plus de 2 000 Franciliens dans des établissements belges.

C'est pourquoi l'Agence régionale de santé Île-de-France a mobilisé des ressources exceptionnelles et s'est engagée au premier semestre 2018 dans une stratégie innovante de développement et de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap. Elle s'est donné pour priorité de faire émerger rapidement des propositions d'accompagnement innovantes et inclusives mais aussi des réponses mieux adaptées pour les situations complexes, pour s'approcher d'un « zéro sans solution ».

A cette fin, l'ARS a fait le choix de recourir à un appel à manifestation d'intérêt pour s'appuyer sur l'initiative et la créativité des personnes, professionnels et associations de manière à favoriser la mise en œuvre rapide de solutions les plus innovantes possible.

Contrairement aux appels à projets qui cadrent très fortement l'offre à créer et engagent un processus de 6 mois pour le développement de solutions qui n'émergeront en moyenne que 4 ans plus tard, l'AMI repose en effet sur une mobilisation de tous les acteurs pour faire émerger très vite des réponses pertinentes :

- les acteurs institutionnels, porteurs de la « Réponse accompagnée pour tous » dans chaque territoire : Agence régionale de santé, Conseils départementaux, Maisons départementales des personnes handicapées et Education Nationale se sont réunis pour définir les publics prioritaires auxquels devaient bénéficier les créations de solutions en Île-de-France ;
- les établissements, qui ont su très rapidement se mobiliser en lien avec les familles de

personnes accueillies pour proposer des solutions innovantes d'accompagnement.

Les initiatives retenues sont donc l'expression d'une volonté collective de mise en œuvre des orientations proposées par l'AMI :

- *l'inconditionnalité de l'accueil*, parce que le manque de moyens et le manque de places ne peuvent être opposés à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- *la subsidiarité*, en faisant d'abord confiance aux personnes en situation de handicap et à leurs proches, et tout autant aux professionnels, en préférant chaque fois que possible des solutions pour permettre à un projet de vie de s'accomplir dans le milieu ordinaire ;
- *la transversalité*, en situant chaque initiative dans la perspective du décloisonnement entre les professions, les lieux d'exercice, le sanitaire, le médico-social et le social ;
- *la participation de tous*, grâce à l'organisation régulière de temps de rencontre avec les personnes et les acteurs concernés.

Les projets retenus répondent aux principaux axes de la stratégie quinquennale de transformation de l'offre pour les personnes en situation de handicap. Ils permettent de soutenir des solutions inclusives, sous forme de services à domicile ou en lien avec la scolarisation et l'insertion professionnelle, des compétences d'établissements intervenant sur le lieu de vie des enfants, des réponses nouvelles aux situations complexes, des solutions de répit, des aides aux parcours et enfin des formes nouvelles d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

Focus sur cinq exemples de solutions innovantes

1. Rendre un IME itinérant pour mieux répondre aux situations complexes (91)

L'équipe mobile des « Enfantastics » propose aux enfants autistes et jeunes adultes TSA âgés de 0 à 20 ans, sans solution ou en difficulté de parcours, un accompagnement médico-social temporaire adapté d'une journée et demi par semaine.

Le concept est simple : 1 salle prêtée par une collectivité = 6 enfants et jeunes adultes TSA accueillis par une équipe pluridisciplinaire experte et ce 4 jours par semaine.

Contact : Claire Dupont, Directrice générale adjointe - 09 72 61 90 26 - claire.dupont@epnak.org

2. Créer une MAS « hors les murs » (95)

En amont de la construction des locaux de la MAS de Jouy-le-Moutier, l'équipe de la Fondation John Bost a choisi en 2017 d'intervenir de manière anticipée auprès de personnes qu'elle pourrait accueillir par la suite en internat. Elle a pour cela expérimenté un mode d'accompagnement « hors les murs » sous la forme d'un accueil de jour. Après un an, deux tiers des familles concernées souhaitent que cet accueil « hors les murs » puisse être pérennisé et le préfèrent à un accompagnement institutionnel.

Contact : Olivier Suft, Directeur du site de la Clé pour l'autisme - 01 30 27 27 83 - olivier.suft@johnbost.fr

3. Franchir les frontières entre réponses sanitaires et accompagnements médico-sociaux (75)

L'opération proposée par l'ASM 13 consiste notamment à transformer 27 lits d'un Foyer de post cure en une MAS handicap psychique disposant de 23 places d'internat et de 4 places de semi-internat.

De même l'association Elan retrouvé choisit de transformer trois lits d'hôpital de jour en solutions d'accueil d'urgence pour les situations complexes adossées à un institut médico-éducatif. De son côté, l'UGECAM a opté pour transformer des lits de SSR en maison d'accueil spécialisée pour les personnes en situation de handicap neurologique.

Contact : Gilles Poutout, Secrétaire général de l'ASM 13 - 01 40 77 43 42 - gilles.poutout@asm13.org

4. Apporter la dimension soin en appui de solutions inclusives d'habitat accompagné (92 - 75 - 94)

L'association Simon de Cyrène s'est engagée sur un projet de médicalisation d'un foyer de vie inclusif et son extension sous forme de Samsah et de Spasad au bénéfice de solutions inclusives d'habitat accompagné sur Paris et le Val-de-Marne.

Contact : Laurent de Cherisey, Directeur général de la Fédération Simon de Cyrène - 06 80 28 18 74 - laurentdecherisey@simondcyrene.org

5. Transformer des solutions institutionnelles en solutions inclusives (77)

C'est le cas en particulier pour deux établissements publics médico-sociaux (EPMS de l'Ourcq et de Chancepoix) qui ont choisi de développer chacun une plateforme inclusive qui propose des solutions adaptées aux situations individuelles. L'objectif est de permettre la mise en place de toutes modalités d'accompagnement et d'accueil participant à l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle des enfants présentant des troubles du neuro-développement, grâce à une organisation et des partenariats concourant à rendre les parcours fluides et réactifs afin d'être en capacité de s'adapter constamment aux besoins.

Contacts :

Myriam Moïso, Directrice par interim de l'EPMS de l'OURCQ - 01 60 26 95 00 – direction@epms-ourcq.fr

Allison Cannizzaro, Directrice de l'EPMS de Chancepoix - 01 64 45 55 80 - i.m.e.chancepoix@orange.fr

Les projets retenus par territoire

CAJM	centres d'accueil de jour médicalisés
CMPP	centres médico-psycho-pédagogiques
ESAT	établissements et services d'aide par le travail
FAM	foyers d'accueil médicalisé
IME	instituts médico-éducatifs
ITEP	instituts thérapeutiques éducatifs-pédagogiques
MAS	maisons d'accueil spécialisées
SAMSAH	services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SESSAD	services d'éducation spéciale et de soins à domicile
UEE	unité d'enseignement externalisée

Les projets retenus sur le territoire de Paris

Pour le public « Enfants » - de 0 à 20 ans

- Extension d'un IME pour adolescents (MAIA Autisme)
- Plateforme de scolarisation avec classe externalisée et unité mobile ULIS (ABPIEH)
- Transformation d'IME en SESSAD (ABPIEH)
- Transformation de places d'IME en appartements inclusifs (L'Elan retrouvé)
- Extensions de SESSAD (Vivre et Devenir ; Envoludia)
- Unité de prise en charge précoce (0-4 ans) en IME (Vivre et Devenir)
- Extension d'IME polyhandicap (Les Tout-petits)
- Plateforme SESSAD, IMPro, accueil temporaire ITEP (La Mayotte)
- Cafétéria inclusive pour jeunes adultes (Autisme en IDF)

Pour le public « Adultes » - à partir de 20 ans

- Transformation de places de FAM en appartements inclusifs (L'Elan Retrouvé)
- Pôle de coordination pour traumatisés crâniens (CRFTC)
- Extension d'un centre d'accueil de jour médicalisé (CAJM) (AFG Autisme)
- Création d'une plateforme de répit et d'accompagnement (OSE)
- Médicalisation de foyer de vie et extension de CAJM (Autisme en IDF)
- SAMSAH pour accompagnement de personnes handicapées vieillissantes et pôle ressources (Vie et Avenir)
- Plateforme de logement accompagné composée d'un SAMSAH, d'un FAM hors les murs et d'une équipe mobile (Groupe SOS)
- Transformation d'un foyer postcure en MAS et en FAM (ASM13)
- Transformation de places d'IME en MAS (Société Philanthropique)
- Extension de logements inclusifs (Simon de Cyrène)

Les projets retenus sur le territoire de Seine-et-Marne

Pour le public « Enfants » - de 0 à 20 ans

- Restructuration d'un établissement pour enfants polyhandicapés avec élargissement des déficiences et de l'amplitude d'ouverture (Croix Rouge)
- Plateforme multiservices (IME, SESSAD, CAMSP, équipe mobile, CAFS) pour enfants atteints d'autisme (Ellen Poidatz)
- Réorganisation d'ITEP avec internat à domicile (AGEMEPH)
- Transformation d'IME en SESSAD (EPMS de l'Ourcq ; MFPASS ; EPMS Chancepoix ; UGECAM)
- Unité d'enseignement externalisée spécialisée autisme (FAA)

Pour le public « Adultes » - à partir de 20 ans

- Appartements externalisés inclusifs (ADEF Résidences ; Les Amis de Germenoy)
- Unité spécialisée autisme en ESAT et unité d’évaluation et de formation (Les Amis de Germenoy)
- Equipe de coordination santé mentale (FAA)
- Equipe mobile handicap psychique (AEDE)
- Médicalisation de foyer de vie (AEDE)
- Unité personnes handicapées vieillissantes (ACPPA)
- Extension de FAM hors les murs (FAA)

Les projets retenus sur le territoire des Yvelines

Pour le public « Enfants » - de 0 à 20 ans

- Extensions de SESSAD (La vie au grand air ; ADESDA ; APAJH)
- Création d’un centre de loisirs adapté (Avenir APEI)

Pour le public « Adultes » - à partir de 20 ans

- Unités personnes handicapées vieillissantes (Fondation Léopold Bellan ; Fondation Partage et vie)
- Extension de l’UEROS (Unité d’Évaluation, de Ré-entraînement et d’Orientation Socioprofessionnelle) pour traumatisés crâniens (UGECAM)
- Plateforme de service (Fondation Anne de Gaulle)
- Extension de MAS (Chemins de l’Eveil)

Les projets retenus sur le territoire de l’Essonne

Pour le public « Enfants » - de 0 à 20 ans

- IME hors les murs itinérant (EPNAK)
- Extension Centre médico psycho pédagogique CMPP (Entraide universitaire)

Pour le public « Adultes » - à partir de 20 ans

- Unités personnes handicapées vieillissantes (Société Philanthropique ; SEGA ; France Horizon)
- Extension de SSIAD adossé à habitat inclusif (ASAD)
- Appartements externalisés d’autonomisation (Œuvre Falret)

Les projets retenus sur le territoire des Hauts-de-Seine

Pour le public « Enfants » - de 0 à 20 ans

- Transformation d’hôpital de jour en IME hors les murs (L’Elan Retrouvé)
- Extension de SESSAD (Mutuelle La Mayotte)

Pour le public « Adultes » - à partir de 20 ans

- Médicalisation de foyer de vie et accueil temporaire (APEI de Meudon)
- Unité spécialisée autisme en ESAT (Les Papillons blancs de St Cloud)
- FAM hors les murs (APEI SCVA)
- Extension de logements inclusifs (Simon de Cyrène)
- Transformation d’hôpital SSR en MAS (UGECAM)
- Plateforme d’accueil temporaire (Perce Neige)
- Plateforme d’accueil temporaire (Œuvres d’Avenir)

Les projets retenus sur le territoire de Seine-Saint-Denis

Pour le public « Enfants » - de 0 à 20 ans

- Extensions d'IME (AFG Autisme ; AGIME ; Groupe SOS ; APF)
- Transformation de places d'IME en MAS (APEI Les Papillons blancs de Vincennes)
- Création d'unité d'enseignement externalisée (UEE) autisme (Archipel)
- Création d'UEE collège (Jean-Marc Itard)
- Plateforme inclusive sociale et scolaire
- Projet passerelle ados/jeunes adultes contre les ruptures de parcours (groupe SOS)

Pour le public « Adultes » - à partir de 20 ans

- Dispositif personnes sans solutions (FAA)
- Equipe mobile MAS (ADEF)
- Extension de FAM (FAA)
- Extension accueil temporaire (FAA)

Les projets retenus sur le territoire du Val-de-Marne

Pour le public « Enfants » - de 0 à 20 ans

- Extensions de CMPP (CMPP d'Ivry ; CMPP de Vitry)
- Plateforme de service SESSAD (Institut le Val Mandé)
- Répit « petit club » (Autisme en IDF)
- Dispositif d'intervention précoce et équipe mobile (Autisme en IDF)
- Plateforme IME-SESSAD (APAJH)
- Extension de SESSAD pour situations complexes (Autisme en IDF)
- Elargissement déficiences d'un EMP (AFASER)

Pour le public « Adultes » - à partir de 20 ans

- Section autisme en ESAT (APOGEI94)
- Extension de MAS en accueil temporaire (GCSMS Autisme France)
- Extension de SAMSAH (FAA)
- Extension de logements inclusifs (Simon de Cyrène)

Les projets retenus sur le territoire du Val-d'Oise

Pour le public « Enfants » - de 0 à 20 ans

- IME hors les murs (APED L'Espoir)
- Extensions de SESSAD (APAJH)
- Unité de SESSAD externalisée pré-professionnalisante (APAJH)
- Plateforme de scolarisation (APAJH/HAARP)
- Extension d'IME avec unité contre rupture de parcours (HAARP)
- Accueil temporaire IME (APAJH)

Pour le public « Adultes » - à partir de 20 ans

- MAS hors les murs (Fondation John Bost)
- Médicalisation de foyer de vie dont places en hors les murs (Cap Devant)

Les résultats régionaux classés par thématiques

SOLUTIONS POUR LES ENFANTS							
	<i>Opérations inclusives - services</i>	<i>Opérations inclusives scolarisation</i>	<i>Solutions hors les murs</i>	<i>Réponses aux situations complexes</i>	<i>Solutions de répit</i>	<i>Aide aux parcours</i>	<i>TOTAL</i>
75	49	99	4	34	11		197
77	233	10		88		21	352
78	55				30		85
91	150		12				162
92	15		10	3			28
93	12	80		95			187
94	90	8		45	56	100	299
95	24	42	30	17			113
TOTAL	628	239	56	282	97	121	1423

SOLUTIONS POUR LES ADULTES								
	<i>Opérations inclusives - services</i>	<i>Opérations inclusives milieu du travail</i>	<i>Solutions hors les murs</i>	<i>Réponses aux situations complexes</i>	<i>Solutions de répit</i>	<i>Aide aux parcours</i>	<i>Solutions pour PHV</i>	<i>TOTAL</i>
75	45	15	52	107	400	460	440	1519
77		100	13	13		357	14	497
78	13			25			28	66
91			14				49	63
92		15	6	69	112		15	217
93			18	27		20		65
94	9		33	14				56
95		15	13	20				48
TOTAL	67	145	149	275	512	837	546	2531